

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 juillet 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers absents : 5
Nombre de pouvoirs : 4
Date de la convocation : 10 juillet 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le SEIZE JUILLET, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – M. Thierry DAYRE - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

Mme Marie-Christine LAURENT, pouvoir à M. Pierre COMBES
Mme Aurélie LOUPIAS, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Thierry DAYRE
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

Excusés : M. Thierry TATONI - M. Yves RINCK - M. Patrick CATHENOZ

Absents : M. Daniel MOUTARD - Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2025 - 07 - 64 / MARCHES PUBLICS
AMENAGEMENT DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE
Approbation des avenants N° 1 des lots 1,2,3,5 et 6

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc GREGOIRE

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ INITIAL ET DE L'AVENANT N° 1 DES LOTS 1, 2, 3, 5 et 6

Le marché de travaux d'aménagement des nouveaux locaux de la Police Municipale a été attribué lors du Conseil Municipal du 26 mars 2025 par délibération N° 2025 – 03 – 28 (annulant et remplaçant la délibération 2024-12-111 du 05 décembre 2024). Il comprend 6 lots qui sont les suivants :

Lot 1 : MAÇONNERIE – CONSTRUIRE EN PROVENCE

Montant initial du marché :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : - Tranche Ferme 13 946,00 €
- Tranche Conditionnelle 3 330,00 €
- Soit un montant global pour le lot 1 de : 17 276,00 €
- **Montant TTC : 20 731,20 €**

Lot 2 : MENUISERIE– SARL SAME

Montant initial du marché :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : - Tranche Ferme : 27 150,00 €
- Tranche Conditionnelle 7 675,00 €
- Soit un montant global pour le lot 2 de : 34 825,00 €
- **Montant TTC : 41 790,00 €**

CONSEIL MUNICIPAL du 16 juillet 2025**Lot 3 : ISOLATION-PLATRERIE-PEINTURE-REVETEMENTS SOLS ET MURS – DUFOUR Plâtrerie**

Montant initial du marché :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - Tranche Ferme : 42 930,40 €
- Tranche Conditionnelle 10 947,80 €
- Soit un montant global pour le lot 3 de : 53 878,20 €
- **Montant TTC : 64 653,84 €**

Lot 5 : PLOMBERIE-SANITAIRE-CHAUFFAGE – CAP Energies

Montant initial du marché :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : - Tranche Ferme28 387,50 €
- Tranche Conditionnelle..... 4 481,20 €
- Soit un montant global pour le lot 5 de : 32 868,70 €
- **Montant TTC : 39 442,44 €**

Lot 6 : MOBILIER– SAS SPARK Office

Montant initial du marché :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 4 692,41 €
Option 1 : 2 367,62 €
Option 2 : 5 549,24 €
- Soit un montant global pour le lot 6 de : 12 609,27 €
- **Montant TTC : 15 131,12 €**

ARTICLE 2 : OBJET DE L'AVENANT N° 1**Lot 1 : MACONNERIE – CONSTRUIRE EN PROVENCE**

L'avenant N° 1 concerne des travaux non effectués par ce lot.

Montant de l'avenant N°1 :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : - 1 580,00 €
- Montant TTC : - 1 896,00 €

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 15 696,00 €
- Montant TTC : 18 835,20 €
- % d'écart introduit par les avenants : -9,15%

Lot 2 : MENUISERIE – SARL SAME

L'avenant N° 1 concerne :

- Le mobilier kitchenette est compté sur 2 lots, nous faisons le choix de meubler la chefferie.
- Les gâches prévues initialement ne correspondent pas à une ouverture électrique.

Montant de l'avenant N°1 :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : -261,00 €
- Montant TTC :-313,20 €

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 34 564,00 €
- Montant TTC : 41 476,80 €
- % d'écart introduit par les avenants : -0,75%

CONSEIL MUNICIPAL du 16 juillet 2025**Lot 3 : ISOLATION-PLATRERIE-PEINTURE-REVETEMENTS SOLS ET MURS – DUFOUR Plâtrerie**

L'avenant N° 1 concerne des travaux complémentaires, tels que la remise à neuf des toilettes faïence comprise, ainsi que la reprise par talochage et peintures des 2 « ACCUEIL » :

Montant de l'avenant N°1 :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 5 784,00 €
- Montant TTC : 6 940,80 €

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 59 662,20 €
- Montant TTC : 71 594,64 €
- % d'écart introduit par les avenants : 10,74%

Lot 5 : PLOMBERIE – CAP ENERGIES

L'avenant N° 1 concerne des travaux complémentaires tels que l'installation d'un groupe CLIM dans le local baie de brassage, la différenciation entre les 2 locaux de la VMC, ainsi que le redimensionnement du réseau d'alimentation :

Montant de l'avenant N°1 :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 3 772,00 €
- Montant TTC : 4 526,40 €

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 36 640,70 €
- Montant TTC : 43 968,84 €
- % d'écart introduit par les
- % d'écart introduit par les avenants : 11,48%

Lot 6 : MOBILIER – SAS SPARK OFFICE

L'avenant N° 1 concerne le choix de ne pas prendre l'OPTION 2 : « COFFRE-FORT » ni certains accessoires au cours du chantier.

Montant de l'avenant N°1 :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : - 5 828,99 €
- Montant TTC : - 6 994,79 €

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA :20 %
- Montant HT : 6 780,28 €
- Montant TTC : 8 136,34 €
- % d'écart introduit par les avenants : - 46,22%

En application des articles R2194-2 et R2194-3 du code de la commande publique, le marché peut être modifié pour intégrer les modifications devenues nécessaires lors du déroulement du chantier.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 9 juillet 2025 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ces projets d'avenants.

Avenant N° 1 au lot 1 - titulaire : **entreprise Construire En Provence** - Pour un montant de - **1 580,00 € HT**

Avenant N° 1 au lot 2 - titulaire : **entreprise SARL SAME** - Pour un montant de - **261,00 € HT**

Avenant N° 1 au lot 3 - titulaire : **entreprise DUFOUR Plâtrerie** - Pour un montant de **5 784,00 € HT**

Avenant N° 1 au lot 5 - titulaire : **entreprise CAP Energies** - Pour un montant de **3 772,00 € HT**

Avenant N° 1 au lot 6 - titulaire : **entreprise SPARK OFFICE** - Pour un montant de - **5 828,99 € HT**

Montant global des avenants n°1 : 1 886,01 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 24
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER les avenants n°1 des lots 1-2-3-5-6,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à le signer à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

